

ation de « Cottage gardens ». L'œuvre est commencée depuis cinq ans et a produit d'heureux fruits. On a remarqué spécialement l'attachement des tenanciers à leur jardin et le développement chez eux de l'esprit de propriété, antidote du socialisme. Enfin le « Self-help », l'initiative, le travail personnel sont autant de bienfaits que l'on signale comme spécialement dus au « Cottage gardens. »

(De notre correspondant de Londres.)

---

## NOTES SOCIALES

---

### UNE ÉCOLE D'APPRENTISSAGE. L'ÉCOLE D'ÉBÉNISTERIE ET DE SCULPTURE DE VALENCE.

La disparition progressive de l'apprentissage préoccupe aujourd'hui les meilleurs esprits. Des causes nombreuses connues, causes morales et législatives dont l'énumération a été faite bien souvent, expliquent cette décadence progressive et lamentable.

Les maîtrises et les jurandes disparues, l'accroissement d'un machinisme de plus en plus perfectionné, et tel, que l'habitude professionnelle et technique du praticien devient parfois superflue, les répercussions imprévues peut-être, mais inévitables de certaines lois sociales, entravent de plus en plus le recrutement des apprentis.

La loi du 30 mars 1900 limitant à dix heures la durée quotidienne du travail dans les usines occupant des femmes et des enfants, la loi de 1898 étendant à l'apprenti les mêmes protections qu'à l'ouvrier adulte, aggravaient trop les frais généraux de certains patrons, pour que ceux-ci n'en vinssent de suite aux mesures extrêmes en décidant chez eux la suppression des apprentis.

Faut-il rappeler enfin, que le besoin accru chez les parents de retirer du travail de leurs enfants un gain immédiat, que la méfiance souvent légitime inspirée au patronat à la suite de conflits violents, injustes et ruineux avec leurs ouvriers, ont également contribué à aggraver la crise de l'apprentissage ?

Les uns et les autres d'ailleurs, les parents en repoussant une privation plus longue, qui eût assuré une meilleure formation professionnelle de leurs enfants, les patrons en repoussant l'accroissement de charges plus lourdes qui eussent relevé le niveau intellectuel, technique, et moral de leurs futurs ouvriers, oublient cette loi fondamentale du sacrifice à laquelle les individus et les collectivités ne sauraient se soustraire et sans laquelle rien de durable et de fécond ne se fondera jamais.

Ces causes générales seront-elles de nature à être victorieusement combattues ? Oui, sans doute, le jour où sera réalisé l'un des plus grands et persistants efforts des catholiques sociaux, le jour où fonctionnera chez nous l'organisation professionnelle, « base nécessaire de toute législation ouvrière ».

M. de Mun, tout dernièrement encore, soulignait les conséquences regrettables qui entraînent pour notre pays cette inexistence de l'organisation professionnelle. « C'est la cause principale de l'échec et de l'insuffisance de toutes les lois sociales, et c'est aussi la grande faiblesse des travailleurs, des patrons comme des ouvriers, exposés aux conflits inévitables qui peuvent les diviser sans autre ressource que des arrangements fragiles et passagers, faute desquels ils n'ont de recours que dans la force et la violence (1). »

De bien des côtés, on a cherché à conjurer la crise de l'apprentissage. Le législateur, par de louables efforts, par la création d'écoles nationales professionnelles, par l'installation d'écoles pratiques destinées à assurer et à relever l'existence d'industries locales intéressantes, par une conception meilleure d'un enseignement technique et professionnel plus répandu, plus longuement distribué et plus approprié, prouvait à la fois qu'il comprenait tous les dangers de la crise, et qu'il aspirait à y remédier.

Bien des initiatives privées, très recommandables par l'esprit qui les animait et par les résultats partiels qu'elles ont obtenus, pourraient être citées.

L'école d'apprentissage, d'ébénisterie et de sculpture de la maison MERLE nous apparaît comme un des efforts les plus intéressants récemment tentés, dans le but très louable de former des ouvriers et de les armer pour la vie qui sera la leur. Elle repose en fait sur cette idée qu'« un métier ne s'acquiert réellement bien que dans le milieu même où on le pratique ».

Elle a été installée dans cette ville de Valence que semblent se disputer tour à tour les brumes du Nord ou l'éclatant soleil du Midi, dans cette ville un peu nonchalante, qu'anime le murmure puissant et magnifique du Rhône, et que paraissent narguer encore les rochers de l'Ardèche et les murs démantelés de Crussol.

L'objet des fondateurs est très clair : ils déclarent se réclamer de cette parole : « A l'heure qu'il est, relever l'atelier, c'est relever la Patrie. »

« Dans la conception de la vie sociale de demain, disent-ils, des besoins et des devoirs nouveaux s'imposent. Discutant avec l'ouvrier, le patron aura intérêt à trouver devant lui un homme véritablement conscient et dont l'instruction et l'éducation auront développé la raison : ce dernier ayant une perception plus juste de ses droits ainsi que de ses obligations n'en sera que plus écouté. Le but à atteindre est, non seulement de former des ouvriers possédant toutes les habiletés de leur métier et en connaissant aussi bien l'ensemble que les détails, mais aussi d'assurer leur relèvement moral et intellectuel (2). »

---

(1) Allocution de M. le Cte de Mun à Saint-Paul de Léon, 6 septembre 1911.

(2) Page 12. L'école d'apprentissage d'ébénisterie et de sculpture.

On voit enfin en feuilletant ce programme qu'une place très large est réservée à l'enseignement de la morale.

Et voilà vraiment où nous sentons chanceler tout le bel édifice si laborieusement construit au prix des efforts les plus généreux.

Quelle morale enseigne-t-on à ces ouvriers de demain ? Quelles en seront la base et les sanctions ? Après quelques notions sur le libre arbitre et la responsabilité qui en découle, le programme enseigne à l'enfant, les devoirs envers lui-même, les devoirs envers les animaux, les devoirs de famille, les devoirs à l'école, les devoirs sociaux, les devoirs professionnels, les devoirs du citoyen, les devoirs généraux des nations entre elles. On lui donnera des aperçus sur le bien, le progrès, la solidarité, l'État et l'idée de Patrie.

Mais on ne lui parle nulle part de l'idée de Dieu et de ses devoirs envers Dieu. Quant aux sanctions de la morale, elles ne consistent, dira-t-on, que dans la satisfaction intérieure ou le remords, que dans les conséquences heureuses ou fâcheuses de nos actions, que dans l'estime ou le mépris public. Et l'on ajoutera ces mots, où nous sentons, nous semble-t-il, percer le regret de toutes les concessions si lourdes et vraiment si dangereuses qu'impose le respect d'une prétendue neutralité bien mensongère puisqu'elle n'est en réalité qu'une consécration d'athéisme.

« Les sanctions ultra-terrestres, philosophiques et religieuses sont du domaine, non de la science, mais de la foi. »

Et nous craignons que de jeunes intelligences auxquelles on ouvre tout à coup ce beau et grand domaine de la science, sans leur ouvrir en même temps le domaine de la foi, un peu sévère sans doute, mais où se respire un air si pur, si reconfortant, un air de force, de justice, de paix et de vérité, ne sombrent peut-être un jour dans l'erreur ou dans la haine sous le poids des réalités trop brutales ou trop douloureuses dont peut-être sera faite leur vie.

Nous regrettons qu'à tous ces apprentis ne soient pas inculqués, comme une réserve de force et d'endurance pour l'avenir, le respect et l'amour envers le Divin Apprenti de l'échoppe de Nazareth. Quel enseignement n'y puiseraient-ils pas ? Quelles espérances n'y trouveraient-ils pas en général tous les initiateurs du beau mouvement social tenté par la résurrection de l'apprentissage ?

Georges MAZE-SENCIER.

---

## CHRÉTIENS ET MUSULMANS EN ORIENT

---

### LES MASSACRES D'ADANA

Il n'est peut-être pas sans à propos d'appeler l'attention sur les derniers massacres d'Asie-Mineure (avril 1909). M. Fr. Masson, en rendant un juste hommage à nos missionnaires d'Adana, et à M. Roqueferrier, l'héroïque consul de France à Alep, a fait un historique très complet de ces événements dans son discours sur les prix